

**ARC SUD BRETAGNE**  
**RECRUTE**  
**UN(E) RESPONSABLE DU SERVICE CYCLES DE L'EAU**  
**POUR SON POLE ENVIRONNEMENT**

**Poste de catégorie A ou B à temps complet en filière administrative ou technique  
au grade minimum de rédacteur ou technicien et au grade maximum d'attaché ou ingénieur**

La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne regroupe 12 communes : Ambon, Arzal, Billiers, Damgan, La Roche Bernard, Le Guerno, Marzan, Muzillac, Nivillac, Noyal Muzillac, Péaule, Saint Dolay.

Située au cœur d'un triangle Vannes, Nantes/Saint-Nazaire et Redon, elle bénéficie d'une position géographique stratégique, au sud du département du Morbihan, en limite de la Loire Atlantique et de l'Ille et Vilaine.

Le pôle Environnement, situé 9 Parc d'activités de La Grée à Nivillac, comprend actuellement les services Déchets (15 agents, 14,5 ETP) et SPANC (2 agents, 1,5 ETP). Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h.

La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne recrute un(e) Responsable du service Cycles de l'eau, en charge des problématiques de l'assainissement non collectif, du transfert de la compétence eau et assainissement, et de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

Il porte, anime et accompagne les évolutions en cours en matière d'organisation des grands et petits cycles de l'eau. Il propose et supervise la mise en œuvre d'une stratégie globale, technique et financière.

Dans ce cadre, il assure les missions suivantes :

- Gestion du SPANC (*Service Public d'Assainissement Non Collectif*), qui a pour mission les contrôles réglementaires des installations d'assainissement non collectif : diagnostic de bon fonctionnement, conception et implantation, bonne exécution des travaux dont la réalisation est confiée à un prestataire privé.
- Préparation du transfert de la compétence Eau et Assainissement obligatoire au plus tard le 1er janvier 2026.
- Suivi des actions GEMAPI engagées par l'EPTB Eaux et Vilaine suite au transfert de compétence et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération par convention.

**Missions**

- **Gestion administrative, financière et managériale du service Cycles de l'eau**
  - Piloter le service : assurer le management, l'animation et la montée en compétence de 2 agents
  - Coordonner et mettre en œuvre les actions du service avec le vice-président référent et la directrice de pôle
  - Organiser et animer la commission et des réunions publiques
  - Elaborer et suivre le règlement de service, les marchés publics, et les bases de données nécessaires à son bon fonctionnement
  - Assurer la préparation et la gestion du budget du service tant au niveau des dépenses que des recettes (redevances, subventions)

- Animer les relations avec les partenaires (syndicats, communes membres, prestataires,)
  - S'assurer des bonnes relations entre le service et ses usagers
  - Mettre en œuvre des outils et supports de communication et réaliser le rapport d'activités annuel (RPQS)
  - Elaborer et suivre des tableaux de bord de l'activité du service
- **Gestion du SPANC en régie, estimée à 60% du temps de travail**
- Assurer son bon fonctionnement : réalisation des contrôles, relations avec ses 5 700 usagers
  - Coordonner les actions du SPANC avec les maires, les élus communaux et intercommunaux, les prestataires de contrôles et les partenaires
  - Préparer et gérer les contrats avec les prestataires, les avis à émettre sur les demandes d'urbanisme, les réclamations et prévenir les risques de contentieux
  - Assurer les mises à jour du règlement d'assainissement non collectif
  - Rédiger le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif,
  - Proposer des actions de sensibilisation sur l'assainissement non collectif
  - Assurer une veille réglementaire, juridique et technique de l'assainissement non collectif
- **Préparation du transfert de la compétence Eau et Assainissement obligatoire au plus tard le 1er janvier 2026, estimée à 30% du temps de travail.**
- Accompagner les élus dans l'élaboration des choix stratégiques et organisationnels et les traduire en plans d'action ou projets
  - Piloter les études nécessaires à l'exercice de la compétence
- **Suivi des actions GEMAPI engagées par l'EPTB Eaux et Vilaine et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, estimé à 10% du temps de travail.**
- Participer aux réunions techniques de présentation des actions et projets
  - Etre un relais d'information et de communication auprès des élus communautaires et municipaux

#### **Compétences et technicité, aptitudes exigées :**

##### ***Savoir et Savoir-faire :***

Très bonnes connaissances des principes de fonctionnement d'une collectivité et des bases réglementaires et de gestion des politiques publiques locales en matière d'eau et d'assainissement.

Maitrise du pilotage de projet de la phase diagnostic à la phase évaluation

Expérience sur un poste similaire réussie,

Maîtrise des outils bureautiques usuels (word, excel, outlook)

##### ***Savoir-être :***

Excellente capacité d'écoute et de conseil, force de proposition

Sens de l'analyse et de l'organisation, autonomie

Rigueur, dynamisme, esprit d'initiative

Compétences relationnelles et rédactionnelles avérées,

Maitriser les techniques de conduite de réunion et d'entretien,

Aptitude au travail en transversalité et en équipe.

#### **Relations :**



En interne : relations avec le président et le vice-président chargé des Cycles de l'eau, le directeur général des services, la directrice du pôle Environnement, et les agents de la collectivité,

En externe : relations avec les maires et DGS des communes du territoire, les partenaires et prestataires. Traitement des réclamations sensibles des usagers en accueil téléphonique ou physique.

**Contraintes et difficultés particulières du poste :**

Disponibilité vis-à-vis des usagers avec gestion éventuelle de tensions dans la relation au public

Tenue vestimentaire correcte exigée

Permis véhicules légers (VL) obligatoire

**Conditions d'exercice**

**Type de contrat :** Emploi permanent ouvert aux contractuels, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires (Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique). Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

**Lieu de travail :** Locaux du Pôle Environnement situés 9 Parc d'activités de La Grée 56130 NIVILLAC

**Durée hebdomadaire :** 38 heures 45 (22 jours de RTT/an) avec possibilité de télétravail

**Rémunération :** par référence aux grilles indiciaires de la fonction publique territoriale de catégorie B ou A + régime indemnitaire, CNAS, participation à la prévoyance pour les titulaires

**Date de prise de poste :** 1<sup>er</sup> septembre 2023

**Modalités de recrutement**

Candidature (lettre + CV) à adresser **avant le 18 juin 2023**

Sous la référence « **SCE-05-2023** » à Monsieur le Président d'Arc Sud Bretagne

Allée Raymond Le Duigou – 56190 MUZILLAC ou par mail à [contact@arcsudbretagne.fr](mailto:contact@arcsudbretagne.fr);

et adresser copie du(des) diplôme(s), du dernier arrêté de situation administrative et des 3 derniers entretiens professionnels par mail (PJ sous format pdf) à la DRH : [v.drunat@arcsudbretagne.fr](mailto:v.drunat@arcsudbretagne.fr)

**Les entretiens auront lieu jeudi 29 juin après-midi (sous réserve de modifications éventuelles).**